

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 51

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

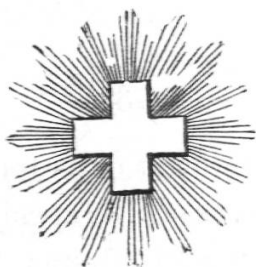
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 51



LAUSANNE

18 Décembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Rapport sur le groupe 43 A à l'exposition nationale suisse, à Berne, en 1914.* — *L'instituteur soldat.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Arithmétique.* — *Le civisme à l'école complémentaire.*

RAPPORT SUR LE GROUPE 43 A A L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE, A BERNE, EN 1914¹

Enseignement primaire, secondaire et universitaire.

Dans son discours de clôture de l'exposition, M. le conseiller fédéral Schulthess, s'adressant aux membres des nombreuses commissions, dit entre autres : « Cette exposition n'était possible que sur la base de notre vieille culture. Seul un peuple dans lequel l'instruction est répandue jusque dans le dernier coin de son territoire, et qui en est avide, pouvait entreprendre avec succès une telle œuvre. *L'instituteur est ainsi le vainqueur de l'exposition.* »

Montrer la part très belle et très grande qu'a prise l'école de tous les degrés à notre manifestation nationale et établir le bilan méthodologique des richesses exposées, tel est le but que s'est proposé M. Schrag, Dr phil., inspecteur de l'enseignement secondaire, à Berne, en publiant le rapport qui va former l'objet de ce compte rendu succinct. Très au courant de toutes les questions qui touchent, de loin ou de près, à l'enseignement public, fonctionnant, en outre, à partir du 15 août 1913, comme commissaire du groupe, l'auteur était particulièrement bien placé pour publier ce beau volume, qui renseigne d'une façon détaillée sur l'état de l'enseignement en Suisse.

Il ne m'est naturellement pas possible de suivre le Dr Schrag

¹ Paru chez A. Francke, Berne. Traduction française de Ph. Quinche.

dans toutes ses considérations et dans toutes ses appréciations ; je m'en tiendrai à ce qui intéresse plus spécialement l'école populaire, et là encore, je m'arrêterai surtout aux tendances nouvelles dont les manifestations sont si nombreuses, ces dernières années.

En effet, le Comité du groupe 43 A voulait non seulement donner une idée claire de l'organisation de l'école suisse et faire connaître les moyens d'enseignement en usage dans tous les cantons, mais encore et surtout attirer l'attention sur celles des méthodes paraissant particulièrement intéressantes parce que nouvelles ou parce que personnelles. Ce qui convenait surtout, étant donné son point de départ, c'étaient des produits de l'activité manuelle dans son sens le plus étendu ou, comme disait Pestalozzi, « les résultats de toute participation de la main aux manifestations de l'esprit et du sentiment ». C'est pourquoi tout ce qui servait à illustrer, d'une manière ou d'une autre, le principe énergétique, reçut une place à part. Cela explique aussi pourquoi l'auteur du rapport voue une attention spéciale à tout ce qui sert à illustrer ce principe et rentre dans le cadre de l'école du travail.

En parlant des *écoles enfantines* l'auteur constate, en comparant ce qui se fait dans les différentes parties de la Suisse, que les occupations froebeliennes sont également en vogue de part et d'autre. Le Tessin a admis sans restriction et exclusivement le système Montessori. La lecture et l'écriture jouissent d'une importance considérable dans les écoles enfantines de la Suisse française, tandis que celles de la Suisse allemande ne connaissent ni l'une, ni l'autre, mais ont, au contraire, la tendance bien marquée de reporter à l'âge de huit ans le début de l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Les écoles enfantines de la partie alémanique de notre pays visent exclusivement à l'éducation — et non à l'instruction — des enfants non encore astreints à la fréquentation des classes primaires. On constate, par contre, plus de système dans l'organisation des écoles enfantines de la Suisse française.

A partir des *écoles du degré inférieur*, l'auteur du rapport procède par branches d'enseignement, passant en revue les principaux objets et travaux exposés et résumant ses impressions et

appréciations dans un alinéa spécial intitulé « résultats ». Grâce à cette heureuse méthode, le lecteur ne risque jamais de se perdre dans les détails, car, chaque fois, il est ramené aux grandes lignes et à ce qu'il y a de vraiment important, par les considérations qui terminent ce que le Dr Schrag écrit sur chacune des branches.

En s'arrêtant au *principe énergétique*, le rapport constate que l'examen attentif des travaux exposés par l'Union suisse en faveur des travaux manuels dans les classes de garçons et par l'Association bernoise fondée pour favoriser l'enseignement des travaux manuels et la réforme scolaire, a beaucoup contribué à faire comprendre ce qu'on entend par ce terme, ceci d'autant plus que chaque tableau était accompagné d'une monographie explicative. Le Dr Schrag estime que c'est dans le degré inférieur que la réforme des méthodes est le plus facilement réalisable ; le maître y a une vision très claire du devoir, qui consiste, pour lui, à baser son enseignement sur l'instinct d'activité inhérent à l'enfant. Il faut que la main joue un rôle plus important, quoique toujours suivant un plan de travail clairement établi. L'auteur constate que les nombreuses expériences faites ont eu pour résultat la création d'une sorte de type de classe-réforme dont le programme laisse cependant les coudées assez franches aux maîtres et aux élèves quant à la mise en valeur de leur esprit inventif. Ce qui l'a encore frappé, dans les travaux exposés pour illustrer le principe énergétique, c'est le fait qu'à l'école primaire on paraît, actuellement, devenir moins intransigeant quant aux limites séparant les différentes branches. On s'attache plutôt à choisir un champ de travail bien déterminé auquel on consacre un certain nombre d'heures plus ou moins consécutives appliquant ainsi le précepte célèbre, mais peu suivi : *Non multa, sed multum*.

(A suivre.)

Y.

L'INSTITUTEUR-SOLDAT

Je retrouve dans mes papiers une lettre qu'un jeune instituteur adressait, il y a quelques années, aux élèves de sa classe, alors qu'il suivait un cours de sous-officiers et que l'école était tenue par un remplaçant. Ces lignes m'ont paru d'actualité, au moment où bon nombre d'instituteurs ont déjà payé pendant des mois ou vont encore payer leur dette à la patrie, et dignes d'être publiées dans l'organe

du corps enseignant de la Suisse romande. J'ajouterai, pour la compréhension du texte, que l'auteur appliquait dans sa classe les principes de self-government préconisés dans les livres du professeur Foerster. Voici donc cette lettre, dont la lecture pourra peut-être profiter aux lecteurs de l'*Educateur* et même, dans une certaine mesure, à leurs élèves :

« Colombier, 19 novembre 1909.

» Mes chers élèves,

» Ne croyez pas que, parce que je suis loin de vous, je cesse de vous porter l'intérêt que je vous ai toujours témoigné. Au contraire, j'aime bien être au courant de tout ce que vous faites à l'école et c'est pour en causer un peu que je vous écris. J'ai appris, sans beaucoup de plaisir, que A. B. a oublié de chauffer lundi passé, que C. fait toujours des farces et que D. ne s'est pas bien conduit un de ces derniers jours. Par contre, je félicite les grands de neuvième année ; je n'ai rien appris de défavorable sur leur compte ; qu'ils continuent à montrer le bon exemple et à bien travailler ; je serai content d'eux à la rentrée. A part ces trois cas de négligence et d'inattention, toute la classe marche bien, à ce qu'il paraît. Tant mieux, vous serez quittes de réapprendre le silence et le travail et nous continuerons joyeusement à nous préparer pour la fête de Noël et pour les examens. Mais, pour cela, ne trahissez pas la confiance que j'ai mise en vous ; montrez-vous de braves et bonnes filles et des garçons laborieux.

» Je pense que vous aimeriez aussi savoir un peu ce que fait votre maître pendant ce temps-là. Eh bien ! tous mes camarades et moi, nous ne faisons qu'obéir du matin au soir, car celui qui désobéit et qui commet des fautes de discipline est mis au cachot ou doit rester en chambre le soir. Ici, il ne s'agit pas de faire les choses mollement ou à moitié. Tout doit marcher militairement, c'est-à-dire vivement et sans rien dire. Et quand même nous serions fatigués par cinq heures de travail le matin, si l'on nous commande de courir avec le sac au dos ou de faire l'exercice, il n'y a qu'une chose que nous connaissons : obéir. Vous voyez que vous êtes privilégiés, on ne vous en demande pas autant. Vous avez toujours cru que je n'obéissais à personne ; comparez ou demandez à vos grands frères qui font du service militaire, comme il faut cheminer ; je vous assure que tout n'est pas rose. Nous sommes parfois une demi-heure au : « Garde à vous ! » sans oser bouger un doigt ou remuer les lèvres, sans prononcer une parole. Malgré toutes les peines et toutes les fatigues, nous accomplissons notre service joyeusement et avec entrain, car nous savons que c'est pour notre bien et que celui qui veut commander plus tard, doit commencer par savoir obéir.

» J'aurais encore beaucoup d'autres choses à vous raconter, concernant notre travail, les camarades qu'on rencontre, le service intérieur, le nettoyage, les repas, les chambrées. Tout cela formera, si vous êtes sages, un sujet de causerie pour le samedi, dans une séance de notre Ecole-Cité.

» Et, maintenant, au revoir, mes chers élèves, et n'oubliez pas trop votre devoir d'écoliers qui veulent faire plaisir à leur maître.

X. Y. »

N'est-ce pas gentil, ces relations entre les élèves et leur maître, même en l'absence de ce dernier ?

Th. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Une consultation.** — Le Département de l'Instruction publique adresse aux Commissions scolaires et aux membres du personnel enseignant primaire et primaire supérieur la circulaire et le questionnaire suivants :

Pénétré de la haute valeur du chant d'ensemble, et désirant donner plus d'ampleur à une mesure prise il y a déjà bien des années, le Département vous communiquait ce printemps, par circulaire N° 9 du 28 mai 1915, une liste de dix-huit chants à 2 et 3 voix qui devront, désormais, être sus à fond par tous les élèves qui quittent nos écoles.

La Conférence des Chefs de Département désire mettre toutes les écoles de la Suisse romande au bénéfice de cette mesure. Dans ce but, elle a confié à une Commission spéciale le soin de choisir une quinzaine de chants populaires qui seront rendus obligatoires dans toutes les écoles des cantons romands.

Estimez-vous que la liste contenue dans notre circulaire précitée peut être présentée telle quelle à la Commission ?

Auriez-vous, au contraire, des adjonctions ou des suppressions à y proposer ?

Enfin, quel est celui de nos chants qui devrait, selon vous, être notre chant national ?

Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le retourner au Département pour le 30 décembre au plus tard.

L'absence de réponse sera considérée comme une adhésion tacite à la liste du 28 mai.

Le Chef du Département,

CHUARD.

Questionnaire.

1. *Chants à ajouter à la liste (Circ. 9 du 28/V 15) :*

(Indiquer l'auteur et le titre ou les premières paroles du premier verset.)

2. *Chants à retrancher de la liste :*

3. *Chant national :*

**** Musée scolaire cantonal.** — Il continue à rendre, année après année, de signalés services aux membres du Corps enseignant. Le nombre de ces derniers qui en profitent va sans cesse en augmentant. Tel qu'il est organisé, nous estimons qu'il fonctionne fort bien et nous sommes heureux de constater qu'il est constamment enrichi de nouvelles séries et de nouveaux tableaux. Malheureusement, tous les collègues ne peuvent pas être servis en même temps et ne peuvent recevoir pour le jour de la leçon le tableau s'y rapportant : il arrive souvent trop tard, et parfois aussi trop tôt. C'est dommage, mais comment faudrait-il remédier à cet inconvénient, sans augmenter le personnel qui s'occupe de ces distributions ?

Pendant l'hiver dernier, le musée scolaire a effectué les prêts suivants :

861 Tableaux muraux et cartes ;

513 Séries de diapositives pour projections lumineuses, de 25 vues chacune ;

66 Lanternes.

En outre, un nombre important de séries de diapositives, ainsi que de lanter-

nes, ont été mises à la disposition des soldats dans la région de Saint-Maurice, de même que dans l'Emmenthal et à la frontière.

Enfin, la bibliothèque pédagogique a mis en circulation 1625 volumes.

L. G.

**** L'école Ferrer.** — Après une lutte obstinée contre d'innombrables difficultés, cette école vient d'entrer dans sa sixième année d'activité. Malgré les tâtonnements, les hésitations et les faux pas, elle cherche à appliquer les principes suivants :

1. La coéducation des sexes.
2. *Pas de punitions*, ni de récompenses.
3. Pas de devoirs à la maison.
4. Le travail par petits groupes évoluant librement en classe et s'occupant de travaux qui correspondent à leurs capacités et, autant que possible, à leurs *dispositions du moment*.
5. Visites régulières d'ateliers, de chantiers et de musées.
6. Leçons en plein air dès que le temps le permet.
7. Les parents sont tenus au courant de ce que font leurs enfants et *sont consultés*.
8. L'élaboration du programme, la surveillance de l'école relèvent d'une commission pédagogique où voisinent instituteurs, ouvriers et parents.
9. Les ouvriers manuels collaborent à l'enseignement par la confection du matériel scolaire et par des leçons sur leur spécialité.

L. G.

**** † Mme Marie Reinert-Jaccottet.** — Un long cortège de parents, d'amis, de connaissances et d'élèves ont accompagné à sa dernière demeure, à Echallens d'où sa famille était originaire, Mme Marie Reinert-Jaccottet, institutrice à Malapalud.

Mme Reinert, entrée à l'École normale de Lausanne en 1879, en sortit en 1881, munie du brevet de capacité primaire. Ne trouvant pas en ce moment de place disponible dans le canton, elle se voua durant plusieurs années à l'enseignement particulier.

Désireuse de se fonder un foyer, elle épousa M. Reinert, de Bâle, et passa auprès de lui quelques brèves années de bonheur. Son mari la laissa bientôt veuve avec une petite famille à élever. Mais elle ne se laissa pas abattre par cette lourde épreuve, et elle entreprit vaillamment l'éducation de ses fils, toujours soutenue par l'affection dévouée des siens.

Elle postula et obtint en 1906 la place d'institutrice à Malapalud où, durant dix années, elle prodigua à ses élèves son affection avec son savoir. Non seulement elle leur dispensa libéralement l'instruction, mais elle leur donna aussi une éducation foncièrement morale. Elle voulut faire de chacun d'eux des élèves bons et généreux autant qu'instruits, et elle y réussit pleinement.

Mme Reinert a mérité la reconnaissance des autorités et des parents de la localité où elle a exercé ses fonctions avec tant de dévouement. Sa mémoire restera également en exemple parmi ses collègues, qui tous l'aimaient et l'appréciaient comme elle le méritait si bien.

E. A.

NEUCHÂTEL. — **Activité de la Société pédagogique ; section de La Chaux-de-Fonds.** (Suite.)

1914-1915. — « Année calme, quant au travail pédagogique », dit M. Julien Dubois, président de la section.

Il y eut cinq séances de travaux : La Suisse, enseignement de la géographie, par M. E.-P. Graber ; — Les Châtiments, de Victor Hugo. Etude littéraire, par M. Baillods, professeur ; — A propos de l'enseignement du dessin, par M. W. Stauffer, professeur ; — Les écoles d'estropiés et l'école des blessés de guerre (avec projections), par M. Julien Dubois ; — Les graminées, par M. Alb. Monnard.

Pour donner suite au travail sur l'enseignement du dessin, le Comité de la Pédagogique avait eu l'originale idée d'organiser une exposition privée des œuvres de M. P.-E. Stucky, et ceux qui eurent le privilège de la visiter, revirent avec plaisir les tableaux, toujours si vivants, du regretté professeur de dessin.

Pendant l'été, un groupe de membres organisa des promenades botaniques, destinées à étudier la flore de la région.

Citons encore deux excursions que firent les membres de la société, à la Dôle et au Weissenstein ; une soirée-thé, qui réunit les membres de la section et leurs familles ; deux séances de cinématographe, pour les enfants des écoles ; une soirée théâtrale, qui fut un triomphe et qui fut répétée, non seulement une deuxième fois à La Chaux-de-Fonds, mais au Locle ; les bénéfices furent versés à des œuvres scolaires de bienfaisance.

L'activité de la *couture* a été très remarquable. Après avoir recueilli un capital de fr. 1304, nécessaire à l'achat des matières premières, les doigts agiles des collègues féminins, confectionnèrent 1041 objets (chaussettes, camisoles, caleçons) qui furent distribués aux bataillons neuchâtelois. Il y a lieu de remercier très chaleureusement et de féliciter mesdames les institutrices de la section de La Chaux-de-Fonds qui firent preuve de beaucoup de dévouement.

La collecte en faveur des collègues belges fut des mieux accueillies.

Les relations avec les autorités scolaires ont toujours été très bonnes, et les collègues du *grand village* apprécient l'avantage et l'utilité d'avoir des représentants au sein de la Commission et du Conseil scolaires.

La Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds compte 127 membres actifs.

Nous ne pouvons qu'admirer l'intelligente et féconde activité de cette section et la féliciter très vivement pour le travail si intense et si varié accompli au cours de ces deux années. En terminant ce petit extrait, nous pourrions dire à nos collègues : le succès appartient, vous en avez donné les preuves, aux courageux et aux ambitieux, vous avez le courage et l'ambition ! Continuez !

H.-L. G.

JURA BERNOIS. — **Synode scolaire bernois.** — Il s'est réuni, le 4 décembre, à Berne, dans la salle du Grand Conseil ; la séance a été ouverte par le président d'âge, M. l'inspecteur Gylam, à Corgémont.

Par suite de circonstances heureuses, qu'on rencontre très rarement dans les annales parlementaires, il s'est trouvé que le président effectif du synode bernois est en même temps le plus âgé de ses membres. C'est là un bonheur pour le

nouvel élu qui a dirigé les débats avec vigueur et savoir-faire. Ajoutons que M. Gylam appartient depuis cinquante ans au synode cantonal bernois.

L'élection du bureau a confirmé dans leurs fonctions les membres actuels, soit M. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, en qualité de président, et M. le Dr Schenk, directeur des écoles de la ville de Berne, en qualité de vice-président. Les autres membres du bureau sont MM. Nyffeler, Schneider, Rufer, Jost, Mühlethaler, Bürki et le soussigné.

C'est M. Schenk qui présente le rapport sur les prescriptions concernant le contrôle médical des écoles. Le synode cherche à introduire pour tous les élèves primaires et secondaires un livret sanitaire analogue au livret scolaire. Cette pièce, rédigée avec toute la discrétion nécessaire, suivrait l'élève dans son passage d'une école à l'autre et d'un village à un autre.

La visite sanitaire des élèves devrait se faire régulièrement à six ans, au moment de l'entrée à l'école, ensuite vers dix ans à l'entrée de l'enfant dans l'école secondaire et enfin à la fin de la scolarité, au point de vue des conseils à donner dans le choix d'une vocation.

Il est évident qu'à côté de ces trois visites principales, les enfants doivent être examinés par le médecin scolaire toutes les fois que le corps enseignant le demande.

Si le médecin des écoles doit surveiller l'état sanitaire des élèves, il a également sous sa surveillance toutes les installations hygiéniques et les œuvres sociales de l'école. Il a son mot à dire également dans l'application des dispositions légales en cas d'épidémies ; la loi exige son concours quand il faut s'occuper de l'éducation des enfants arriérés, infirmes, incurables, etc. Est-il possible de réaliser l'institution du médecin scolaire dans les écoles du canton de Berne en se basant sur les lois actuelles ?

M. Lohner, directeur de l'instruction publique, qui examine cette question répond par la négative, à moins qu'on ne revise la loi scolaire.

Un décret du Grand Conseil sur cette matière ne peut s'appuyer sur des dispositions légales précises. Ce qui importe donc, c'est d'inciter les autorités scolaires à faire tout leur devoir dans le domaine de l'hygiène scolaire ; les encouragements de la Direction de l'instruction publique sont assurés à tous les efforts qui se feront dans ce domaine.

La discussion des prescriptions de M. le Dr Schenk fut utilisée par plusieurs orateurs, MM. Mühlethaler, Marchand, Froesch, Rickli, Rothen, Strasser, Schneider, Pulfer. M. Marchand critiqua la traduction des prescriptions, en disant qu'elle était trop littérale.

M. Bürki, inspecteur scolaire, présenta ensuite un rapport sur les moyens à employer pour supprimer la consommation de l'alcool dans les examens et les fêtes scolaires. Cette question avait été soumise à l'étude du synode par M. Müller, pasteur à Kirchenthurnen.

M. Bürki demande que la Direction de l'Instruction publique veuille bien, chaque année, rappeler aux commissions scolaires et au corps enseignant de ne pas délivrer de boissons alcooliques aux élèves dans les fêtes et les promenades scolaires, dans les courses de cadets.

Le rapporteur invite aussi les autorités cantonales à ne pas délivrer de permis

de danse aux adultes pour les fêtes scolaires qui terminent l'année scolaire dans plusieurs régions de notre canton. Le permis de danse pour les élèves des écoles ne devraient pas s'étendre au delà de sept heures du soir. L'autorité devrait, en outre, prohiber tout débit de boissons alcooliques dans les maisons d'école.

Dans la discussion de ces propositions, M. Lohner, directeur de l'instruction publique, a assuré l'assemblée de tout l'intérêt qu'il prend à cette question de la suppression de l'alcool dans notre vie scolaire. M. Beck, maître secondaire à Berne, ayant proposé l'adjonction suivante: « Les instituteurs montreront le bon exemple », celle-ci ne fut appuyée que par un petit nombre de délégués et resta en minorité. Ajoutons que les conclusions de M. Bürki avaient été combattues par M. Ith, marchand de vin à Murgenthal.

Sur la proposition de M. Muhlethaler, député, la discussion fut alors interrompue et renvoyée à la prochaine session. C'est ainsi que la revision du plan d'études qui intéresse particulièrement le Jura a été remise à plus tard.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

La Flûte et le Clairon, Poésies par Gustave Chaudet. — Librairie F. Rouge et Cie, Lausanne.

Publier des vers, un volume de vers ! A notre époque troublée où la force brutale règne en souveraine maîtresse, où chacun se sent écrasé sous les affreuses réalités de l'heure présente et n'a guère les pensées tournées vers les choses d'art et de poésie, ne fallait-il pas que l'auteur eût une vraie confiance en lui-même ou, si vous préférez, du courage, pour tenter l'aventure devant laquelle beaucoup d'autres auraient hésité, puis renoncé ? La fortune sourit aux audacieux et l'auteur est de ceux qui osent la tenter. Disons-le tout de suite : il a bien fait. De tout de ce que M. Chaudet a publié jusqu'ici, c'est à son dernier volume, *La Flûte et le Tambour*, que nous donnons la préférence, et nous avons eu du plaisir à lire ses trente-sept pièces de vers parmi lesquelles nous avons spécialement goûté celles ayant trait aux choses de la nature : *La Neige*, *Novembre*, *Il pleut*, *Les feuilles mortes*, *Crépuscule*. Trois autres : *Bébé dort*, *Bébé parle*, *Bébé marche*, seront lues avec émotion par les jeunes mamans. *Les Diaconesses*, *les Vieilles*, plaisent par l'inspiration et les sentiments délicats exprimés de façon heureuse. *L'enfant* sera dit avec joie par nos petits devant le sapin de Noël. Notons encore *Le Chercheur*, poème philosophique, pièce la plus longue du recueil ; *A nos Soldats*, *Au Peuple Belge*, *Les Obscurs* ; tous ces morceaux ont de la force et beaucoup de bonheur dans l'expression. Vous le dirons-nous ? Nous n'avons jamais apprécié les poésies de Coppée, dans le genre de *La Veillée*, par exemple. Cela nous paraissait être un tour de force et d'adresse de dire en vers ce qui aurait plus vite été dit en prose... mais alors le sujet n'aurait plus été qu'un banal fait divers. Est-ce pour cela que nous avons moins aimé *Le Chef*, *L'Eglise*, *Pyram* ? Comme notre jugement n'a pas la prétention d'être infaillible, l'auteur nous pardonnera cette petite restriction (affaire de goût) qui n'enlève d'ailleurs rien à la valeur de son œuvre d'autant plus qu'une lettre fort élogieuse de M. Henri de Régnier, de l'Académie française, lui sert d'introduction et lui ouvre toute grande la porte du succès.

E. Mx.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (suite).

(Enfants de 8 à 10 ans.)

Les petits bergers.

I. LECTURES. — DICTÉES. — 1. C'est l'automne. Les vaches sont dehors, sous la garde des petits bergers. Voici dans la prairie, derrière le village, les trois vaches de Jean-François. La Roussotte est couchée ; elle vous regarde avec de grands yeux étonnés. La Noiraude broute lentement l'herbe tendre et menue. Bandonnette, la gourmande, cherche les touffes les plus savoureuses.

2. Voici, plus loin, un troupeau de moutons. Le berger qui les surveille est assis sous un arbre. Il se taille un sifflet. Son chien dort à ses pieds. Les moutons sont de jolies bêtes. Les moutons sont utiles. Ce printemps, le tondeur est venu. Il a coupé leur chaude toison pour en faire des vêtements.

3. C'est l'automne. Le laboureur a défriché son champ. Il a jeté la graine dans les sillons. Il a rentré ses pommes de terre, ses fruits et ses légumes. Il a cassé ses noix pour en faire de l'huile. L'hiver peut venir.

Les hirondelles sont parties. Elles ont abandonné leurs nids. Le vent a dispersé les dernières feuilles. L'hiver est à la porte.

II. LES MOTS : 1. L'automne, la prairie, l'œil, les yeux, l'herbe (herbeux), le gourmand, les touffes ; — menu, étonné, — dehors.

2. Le troupeau, le sifflet, le tondeur (tondre), la toison, les vêtements, le pied, le printemps ; — surveiller.

3. Le champ (le chant), le grain, le sillon (sillonner), la pomme de terre (les pommes de terre), la noix, l'huile, l'hirondelle, le nid, l'hiver ; — abandonné.

III. LES IDÉES : Qu'est-ce que l'automne ? Dites ce que vous savez de la vache ? Qu'est-ce qu'un troupeau ? Qu'est-ce qu'un berger ? Comment s'appellent les trois vaches de Jean-François ? Qu'est-ce qu'une herbe menue ? Que savez-vous du mouton ? Que nous donne cet animal ? Que font les petits bergers pour passer le temps ? Quels sont les travaux du campagnard, en automne ? Que fait-on avec les noix ? Pourquoi les hirondelles nous quittent-elles avant l'hiver ?

IV. IDÉES MORALES : Chacun à son métier, les vaches sont bien gardées. — Ne donne pas au loup les brebis à garder. — Il faut tondre la brebis sans l'écorcher.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

1. Hier, petit Pierre **calcula** trois problèmes. Il **copia** sa dictée et **rédigea** une lettre.

On pourrait dire aussi :

2. Hier, petit Pierre **a calculé** trois problèmes. Il **a copié** sa dictée. Il **a rédigé** une lettre.

REMARQUES : Dans les phrases sous chiffre 1 et sous chiffre 2, il y a trois actions : *calculer*, *copier*, *rédigier*, qui sont toutes les trois passées.

Dans les phrases sous chiffre 1, les formes verbales se disent en **un seul mot**, ce sont des **passés simples**.

Dans les phrases sous chiffre 2, les verbes au passé sont formés de **deux mots**, ce sont des **passés composés**.

On peut toujours remplacer le passé simple par le passé composé.

Le passé composé (ou indéfini) est le temps passé le plus fréquemment employé.

Au tableau noir (quelques jours) :

Hier :	Ce matin :
Je suis parti de bonne heure,	J'ai étudié une fable,
tu es parti de bonne heure,	tu as étudié une fable,
· · · · ·	· · · · ·
ils sont partis de bonne heure.	ils ont étudié une fable.

REMARQUES : Le **passé composé** est formé tantôt avec le présent du verbe être, tantôt avec le présent du verbe avoir.

Avec **être**, le second mot de la forme verbale varie. Ce mot s'accorde comme un qualificatif avec le sujet du verbe.

Avec **avoir**, le second mot est invariable.

DEVOIRS : 1. Copiez le passé composé de **être** : j'ai été sage, tu as été... etc., **avoir** : j'ai eu dix ans hier, tu as eu... etc.

2. Ecrivez le passé composé des verbes suivants : défricher, semer, récolter, garder, couper.

3. **Tout travaille**. Qu'avez-vous fait hier ?

La brebis : j'ai allaité mon agneau. *Le chat* : j'ai guetté la souris. *Le chien* : j'ai surveillé le troupeau. *Le bœuf* : j'ai labouré le champ. *L'abeille* : j'ai butiné mon miel. *L'hirondelle* : j'ai maçonné mon nid. *Le moineau* : j'ai cherché des chenilles pour mes petits. *La fourmi* : j'ai transporté un grain de blé. *Le cheval* : j'ai tiré la voiture.

Mettez l'exercice au pluriel.

4. **Le devoir avant le plaisir**. J' (travailler) jusqu'à midi. J' (copier) ma dictée. J' (terminer) mon problème. J' (étudier) ma fable. J' (faire) une page d'écriture. Maintenant, je puis jouer avec mes camarades.

Mettez les verbes entre parenthèses au passé composé.

5. **Une bonne fille**. Maman dit que je suis une jeune fille active et courageuse. Le matin, avant de me rendre à l'école, j' (balayer) ma chambre et l'escalier. Après la classe de l'après-midi, j' (raccorder) la blouse de mon frère ; j' (repasser) du linge ; j' (éplucher) des légumes ; j' (travailler) au jardin.

Mettez les verbes entre parenthèses au passé composé. — Mettez le devoir au pluriel.

DICTÉES OU COMPOSITIONS : 1. Les petits bergers.

Les petits bergers mènent une joyeuse vie. Ils jouent, ils chantent, ils s'amuse avec leurs chiens. Ils se creusent des sifflets. Ils ramassent du bois mort dans la forêt voisine. Ils allument de grands feux. Ils cuisent sur la braise des pommes et des châtaignes. Au soleil couchant, ils rassemblent leurs bêtes et rentrent au village.

2. La châtaigne.

La châtaigne est un excellent fruit. On la mange cuite à l'eau ou rôtie dans une poêle percée de trous. Son écorce est brune, lisse et mince. Avant sa maturité, la châtaigne est protégée par une capsule verdâtre, coriace, et garnie de piquants. Cette première enveloppe s'ouvre quand le fruit est mûr.

3. Le mouton.

Le mouton est un animal domestique, de la grosseur d'une chèvre. Il se nourrit d'herbe et de foin. On l'élève pour sa laine. Il nous donne encore sa chair et sa peau. Le mâle, appelé bélier, a des cornes recourbées. La femelle ou brebis fournit un lait agréable et nourrissant. Ses petits sont les agneaux. Quand le mouton fait entendre sa voix, on dit qu'il bêle. La bergerie est sa demeure.

4. La laine.

C'est au printemps que le tondeur coupe la laine des moutons. Cette laine est lavée, dégraissée, peignée, filée et tissée. On en fait des draps, des couvertures, des châles, des bonnets, des bas. Les vêtements de laine sont très chauds. On les porte en hiver.

A. REGAMEY.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

(Suite des *Rédactions* données dans le numéro précédent.)

Lettre à un cousin.

SOMMAIRE : Ecrivez à un de vos cousins (à une de vos cousines) qui habite la campagne (qui habite la ville), pour l'inviter à venir passer quelques jours chez vos parents pendant les vacances du Nouvel-an. Enumérez les plaisirs que vous comptez lui procurer.

SUJET TRAITÉ :

« Lausanne, le 18 décembre 1915.

» Mon cher Paul,

» Encore quelques jours, et nous serons au Nouvel-an. Je vois toujours arriver ce jour avec grand plaisir, parce que, à cette époque de l'année, nous avons une semaine de vacances.

» Je viens te rappeler la promesse que tu m'as faite aux vacances dernières ; tu m'as promis alors de venir passer cinq ou six jours auprès de nous ; c'est te dire que nous comptons sur toi, mes parents et moi.

» Nous aurons le temps de nous amuser ensemble et de visiter Lausanne que tu ne connais guère. Si le temps est sec et froid, comme je l'espère, nous pourrions faire de superbes parties de patinage à Sauvabelin et à Sainte-Catherine. Quand nous aurons assez du patinage, nous nous promènerons sur le magnifique quai d'Ouchy ou sur les jolis sentiers qui, tout au bord du lac, conduisent à Pully et à Saint-Sulpice. Nous visiterons aussi toutes les curiosités de la ville : cathédrale, château, palais fédéral, université, écoles, statues, et passerons des heures agréables dans les musées. Le soir, nous jouerons et chanterons avec mes frères et sœurs et certainement tu ne t'ennuieras pas.

» C'est donc entendu, mon cher Paul, tu viendras aussitôt que tu seras en vacances. Ecris-moi le jour et l'heure de ton arrivée, et j'irai t'attendre à la gare.

» Cher cousin, rappelle-moi au souvenir de tes bons parents, dis-leur mille choses aimables des miens, et reçois la cordiale poignée de main de ton cousin dévoué.

RENÉ. »

Lettre à un oncle.

SOMMAIRE : Un de vos oncles, désireux de développer chez vous le goût de la lecture, vous a fait un cadeau d'une certaine somme pour acheter quelques volumes destinés à former le noyau de votre petite bibliothèque. Vous lui écrivez pour l'en remercier, et, en lui faisant connaître les volumes que vous avez achetés, vous lui donnez les raisons de votre choix.

SUJET TRAITÉ :

« Genève, le 18 décembre 1915.

» Mon cher oncle François,

» Connaissant le goût très vif que j'ai pour la lecture, vous l'avez encouragé de la manière la plus généreuse en m'envoyant cent francs à l'occasion de mon anniversaire. Je ne m'attendais guère à cette bonne aubaine, dont je vous ai accusé réception tout aussitôt, en vous témoignant toute ma gratitude. Votre désir très légitime étant de savoir comment j'ai employé cet argent, je m'empressai, mes achats terminés et mes livres mis en place sur les rayons de ma bibliothèque, de vous faire connaître, avec les titres des volumes nouvellement acquis, les raisons qui ont guidé mon choix.

» J'ai tout d'abord été des plus perplexes : d'une part, je ne m'étais jamais vu à pareille fête, aussi, me semblait-il, que j'allais acheter une quantité de volumes avec mes cent francs ! de l'autre, je voyais, en passant devant les étalages, tant de volumes intéressants à céder à des conditions des plus avantageuses que je ne pouvais me décider à opter, quand, tout compte fait, je cherchais à faire ma liste définitive. Ne devais-je prendre que des livres d'agrément, dont la facile lecture charmât mes loisirs ? fallait-il, leur préférant des ouvrages sérieux, donner la priorité sur l'utile à l'agréable ? J'ai beaucoup hésité, et plus d'une fois, bifant les titres de ma liste, cherché, autant que possible, à faire des acquisitions qui ne pussent m'exposer à éprouver des regrets aussi tardifs que superflus.

» Mon choix s'est d'abord porté sur une belle collection intitulée : *Les chefs-d'œuvre de la littérature française*, trente volumes de luxe que j'ai obtenus pour soixante francs. J'ai voulu, ensuite, avoir un bon dictionnaire, ni trop gros, ni trop cher, et j'ai acquis le *Petit Larousse illustré*, ouvrage remarquable de simplicité et de clarté. Je me suis procuré également un ouvrage pratique qu'on est heureux d'avoir sous la main quand on a besoin d'un renseignement : *Le Dictionnaire manuel illustré des sciences naturelles*, par E. Bouant.

» Enfin, j'ai employé le surplus de la somme que vous avez bien voulu mettre à ma disposition, à l'achat de quelques romans d'aventures et de voyages et à l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages d'écrivains de notre Suisse romande.

» J'espère, mon cher oncle, que vous ne trouverez pas mon choix trop mauvais.

» Grâce à votre libéralité à mon égard, me voilà possesseur de toute une collection de très beaux volumes. J'aurai de quoi occuper très fructueusement les longues soirées de l'hiver et chercherai à tirer profit de mes lectures.

» Je vous remercie encore mille fois pour toutes vos bontés et vous présente, mon cher oncle François, mes salutations les plus affectueuses ; votre neveu

ROBERT. »

Lettre à un prisonnier de guerre.

SOMMAIRE : Votre classe a adopté un prisonnier de guerre. Ecrivez-lui à l'occasion de la fête de Noël.

Offre de travail.

SOMMAIRE : Un ouvrier écrit à un patron pour lui demander de l'embaucher. Il indique ce qu'il est capable de faire. Il donne des références. (Les lettres de cette nature doivent être sobres de détails, mais très précises; empreintes de déférence, mais sans obséquiosité.)

SUJET TRAITÉ :

« Préverenges, le 18 décembre 1915.

» *Monsieur Blanchard, maître charpentier, à Morges.*

» Monsieur,

» Je viens d'apprendre que vous avez actuellement besoin d'un ouvrier charpentier. Me trouvant sans travail depuis le 1^{er} de ce mois, jour où je suis rentré du service militaire, je serais très heureux d'être occupé à bref délai.

» J'ai fait mon apprentissage chez M. Berney, maître charpentier à Yverdon; j'ai travaillé ensuite, pendant quatre ans, chez MM. Tauxe frères, maison de bois et charpente à Aigle, et me crois apte à tous les travaux dont vous pourriez me charger.

» J'ose espérer, Monsieur, que vous prendrez ma demande en considération et vous présente mes salutations empressées.

JEAN SABLET. »

Réponse à la lettre précédente.

SOMMAIRE : M. Blanchard a actuellement besoin d'un ouvrier. Il vous charge d'écrire à J. Sablet pour l'inviter à venir se présenter le plus tôt possible.

ARITHMÉTIQUE

La mesure du temps : le jour, l'heure, la semaine.

Degré inférieur. — Indiquez le jour de la leçon? Quand ce jour a-t-il commencé? Quand veut-il finir? Comment se divise le jour? Indiquez les heures? (de minuit à midi, de midi à minuit). Que veut dire le mot midi? le mot minuit? Que comprend un jour? (une journée et une nuit). Nommez les 7 jours? Lequel est le plus long? le plus court? (tous semblables; 24 heures). Que forment sept jours consécutifs? (une semaine). Que forment deux semaines? (une quinzaine). — Remarquez que dans le langage courant on dit 8 jours pour une semaine et 15 jours pour deux semaines.

Combien y a-t-il de jours du lundi à midi au mardi à midi? du lundi au samedi? du mercredi au dimanche? Quel est le premier jour de la semaine? le dernier? Quel jour précède mardi? Quels sont les jours de la semaine où vous venez à l'école? où vous ne venez pas à l'école? Quel jour préférez-vous? Pourquoi?

Ecrire au tableau noir et faire copier plusieurs fois dans les cahiers les jours de la semaine.

Degré intermédiaire. — Combien y a-t-il d'heures de minuit à midi? de midi à minuit? pour un jour entier? pour un demi-jour? pour un quart? un tiers? un sixième? un huitième? un douzième? un vingt-quatrième de jour? etc. — Combien se sont écoulées d'heures de 5 h. à 9 h. du matin? de 8 h. du matin à 11 h. du soir? de 6 h. du soir à 6 h. le lendemain soir? etc. — Combien se

sont écoulées d'heures de lundi à midi au mercredi à 4 h. du soir ? du mercredi à 9 h. du matin au samedi à 2 h. du soir ? etc. — Quels sont les jours ouvrables de la semaine ? Quel est le jour du repos ? Combien y a-t-il de jours ouvrables dans une quinzaine ? Combien l'ouvrier qui travaille 10 heures par jour fait-il d'heures de travail en une semaine ? en une quinzaine ?

LE CIVISME A L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

La semaine dernière, nous avons examiné quel profit indirect nous pourrions tirer de l'article *Géographie militaire de la Suisse (Jeune Citoyen de 1915-1916)*, par trop bourré de noms, et absolument impropre à servir de base à un enseignement rationnel de la géographie. Nous voudrions aujourd'hui parler *culture nationale*, pour ne point faire mentir le titre donné par l'*Educateur* à ces causeries sans prétention comme sans méthode.

L'exemple choisi était le canton du Valais : je continue dans le cours de civisme une leçon de géographie déjà suffisamment longue : Que le territoire du Valais soit défendable, qu'il soit certainement défendu en cas d'invasion, c'est bien ; mais ce n'est pas suffisant. Le Zoulouland aussi peut être protégé contre la convoitise des amateurs de colonies ; mais le Valais est plus et mieux qu'une colonie : il est un Etat confédéral, son peuple est notre peuple, ses libertés sont les nôtres, son sort est intimement lié à celui de la nation suisse tout entière. Plus que nous, je dirai même mieux que nous, les Valaisans ont gardé leurs mœurs simples, leur caractère propre. Issus de deux races et parlant deux langues, ils restent tous fidèles à cet esprit d'indépendance qui les a caractérisés jadis. Leur attachement à la Suisse est profond et vrai. Cette année, le Valais célébrait très modestement, à cause de l'inquiétude ambiante, le centenaire de son union à la patrie commune : quoi de plus simple et de plus touchant que la lettre adressée par nos Confédérés aux autorités suprêmes de la Suisse ? Nos jeunes gens l'ont-ils lue ? Ont-ils lu la réponse donnée par le Conseil fédéral ? Quelques-uns, peut-être ; mais le plus grand nombre n'y auront prêté aucune attention. Si vous possédez encore ces pièces, lisez-les aux élèves, comme conclusion de votre leçon sur le Valais, pour qu'il en reste une impression d'étroite solidarité entre le pays du Rhône et celui du Léman, entre le canton étudié et la Confédération tout entière...

Ceci nous amène à vous faire part d'une idée très judicieuse émise par M. le Conseiller d'Etat Ernest Chuard lors de la conférence que nous avons signalée. Après avoir reçu l'instruction scolaire et les enseignements de son conducteur spirituel, le jeune homme est subitement plongé dans la vie, où il se trouve presque toujours dépaysé. Les connaissances qu'il a acquises péniblement lui semblent d'abord sans emploi dans les réalités pratiques : plus tard seulement, après l'école de recrues, devant des nécessités impérieuses, il revient à son bagage intellectuel, qui s'est joliment éparpillé dans l'intervalle. Il y a là une solution de continuité, une lacune qui a fait dire jadis à l'un de nos éminents compatriotes : « C'est au moment où il entre à la caserne que le jeune Vaudois est le plus ignorant ! »

Les *cours complémentaires* ont été créés précisément pour combler ce vide ; mais leur but immédiat (examen du recrutement) a empêché qu'on élargisse suffisamment le cadre de la scolarité... Tout cela est profondément vrai : nous y avons souscrit, nous y souscrivons sans réserve. M. le chef du Département, en continuant son éloquente démonstration dont nous ne pouvons donner ici qu'un pâle reflet parce que nous rapportons de mémoire, a donné ensuite une précieuse indication : « Le jeune homme a fermé pour quelque temps ses livres d'école. Apprenons-lui à lire autre chose (les ouvrages ne manquent pas) et commençons par lui montrer le profit qu'on peut tirer du journal, du journal qui revient chaque soir et qui est à la portée de tous. »

Oui, le journal peut être un pont entre les connaissances de l'école et les contingences pratiques. C'est là une idée féconde, je dirai même une idée neuve puisque jusqu'ici de très bons maîtres se sont abstenus par principe d'apporter leur journal en classe. Tenez, aujourd'hui même les Chambres fédérales ont renouvelé leurs bureaux ; l'Assemblée plénière va nommer le Président de la Confédération, examiner des recours en grâce. Voilà du civisme en action, vivant, tangible, dont nous ferons notre profit. Les *forces hydrauliques*, les *caisses d'épargne postales*,... mais les jeunes hommes sont aptes à comprendre ces questions : il suffira d'expliquer une seule des discussions sur ces sujets pour que plusieurs de nos élèves continuent d'eux-mêmes la lecture des bulletins politiques. Je ne parle pas de la guerre, cela va sans dire, puisqu'elle fait les frais de toutes les conversations.

Le journal fournit d'ailleurs d'autres faits de grande valeur éducative. En songeant à ce Valais sur lequel j'ai jeté mon dévolu, j'ai retrouvé en un coin obscur de mes souvenirs un petit « fait divers » rapporté en son temps par nos quotidiens. Le voici, et vous jugerez s'il est propre à éveiller la sympathie pour le montagnard taciturne et timide qu'on est tenté de railler un peu à la caserne :

Les soldats chargés du service de la poste remarquaient depuis quelque temps un paquet de forme insolite envoyé régulièrement à sa mère par une recrue valaisanne. C'était du pain de munition. On soupçonne de vol le jeune soldat, on ouvre la lettre venue en réponse du village natal : une mère remercie en termes simples et naïfs l'enfant qui songe à la faire vivre tout en servant la patrie.

Gentiment, on questionne l'expéditeur : « Je mange le pain que laissent mes camarades et j'envoie le mien à ma mère qui n'en a pas. »

Le soir, au dîner, le commandant de place narre le fait, et les officiers, émus, tirent spontanément leur bourse pour une souscription immédiate. Le lendemain, le colonel fait appeler le soldat : « Pour la vieille maman du meilleur fils que j'aie connu ! » lui dit-il en remettant le don des officiers.

Eh bien ! je prétends qu'un récit de ce genre-là peut se passer de commentaires : il est éducatif au premier chef.

ET. VISINAND.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

ON CHERCHE A ACHETER D'OCCASION :

1 Larousse illustré en 7 ou 8 vol. et 1 Dictionnaire géographique de la Suisse en 6 vol. Offres case postale N° 20.258.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ASSURANCE VIEILLESSE
subventionnée et garantie par l'Etat.
S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.

ÉTRENNES DE L' « ÉDUCATEUR ».

Continuant une tradition, bien accueillie jusqu'ici, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Wagner. Le génie de la montagne* : Contes pour la jeunesse. Volume cartonné, avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

2. *Langsted. Marc, le petit Savoyard* : Récit pour la jeunesse. Traduit du danois. 7 illustrations. Cartonné, dos rouge. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

3. *Moser. Aventures du baron de Crac*. Cartonné. 5 gravures en couleurs. Valeur fr. 0,75,

Fr. 0,40

Ces 3 volumes feront le charme des garçonnets et des fillettes.

4. *Rod Edouard. Luisita* : De la collection des « Nouvelles vaudoises ». Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature. Valeur fr. 1,50.

Fr. 0,75

5. *Rosset Virgile. Anne Sentéri* : Roman de mœurs romandes, du distingué juge fédéral jurassien. Volume de 274 pages. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

6. *Persky Serge. Les maîtres du Roman russe contemporain* (Tolstoï, Tchekof, Gorki, Kouprine, etc.). Avec 8 portraits. Ce livre intéressera tous ceux qui tiendront à faire connaissance avec le roman russe et son évolution. Précédé d'une note sur la littérature russe. Beau volume broché de 350 pag. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

7. *Cornut Samuel. La Chanson de Madeline* : Avec 2 compositions de Poeztsch. Petit in-16 elzévirien. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

8. *Cérésote Alfred. Voix et souvenirs* : Fêtes et quatrains. — Rodoillet et le bourreau de Berne. — Ganganet. — La niche de Noël. Valeur, 3 fr. 50,

Fr. 1,—

9. *Seippel Paul. La Suisse au XIX^e siècle*. Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 grav. Valeur fr. 25,—,

Fr. 10,—

10. *Huguenin Paul. Aux îles enchantées*. Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

11. *Charles Ritter, ses amis et ses maîtres*. Choix de lettres (de 1859 à 1901), de Sainte-Beuve, Renan, Taine, Cherbullicz, Paul Bourget, Strauss, Georges Eliot, William James. Broché. 304 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

12. *Au Foyer romand*. Années 1888 à 1912 (sauf 1906 et 1907 épuisés). Etretnes littéraires. Nouvelles, poésies, critique. La fleur de la pensée romande. Valeur fr. 3,50 le volume de 300 pages,

Fr. 1,—

Par 10 volumes (de la même année ou totalisés sur plusieurs années),

Fr. 0,75

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement franco, à partir de 3 fr.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE

POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport

& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande.

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaité, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L¹^{me} ANNEE. — N^o 52

LAUSANNE — 25 décembre 1915.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No 11, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

- | | |
|--------------------------------------------|---------------------------------------|
| Bienne , rue de Nidau, 43. | Martigny , maison de la Poste. |
| Ch.-d.-Fonds , r. Léop.-Robert 37. | Montreux , Grand'rue, 73 |
| Delémont , rue des Moulins, 1. | Neuchâtel , rue du Seyon. |
| Fribourg , rue de Lausanne, 64. | Nyon , rue Neuve, 2. |
| Lausanne , Casino-Théâtre. | Vevey , rue du Lac, 11 |
| Yverdon , vis-à-vis du Pont-Gleyre. | |

ÉTRENNES DE L' « ÉDUCATEUR ».

Continuant une tradition, bien accueillie jusqu'ici, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Wagner. Le génie de la montagne* : Contes pour la jeunesse. Volume cartonné, avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

2. *Langsted. Marc, le petit Savoyard* : Récit pour la jeunesse. Traduit du danois. 7 illustrations. Cartonné, dos rouge. Valeur fr. 1,25,

Fr. 0,60

3. *Moser. Aventures du baron de Grac*. Cartonné. 5 gravures en couleurs. Valeur fr. 0,75,

Fr. 0,40

Ces 3 volumes feront le charme des garçonnets et des fillettes.

4. *Rod Edouard. Luisita* : De la collection des « Nouvelles vaudoises ». Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature. Valeur fr. 1,50,

Fr. 0,75

5. *Rossel Virgile. Anne Sentéri* : Roman de mœurs romandes, du distingué juge fédéral jurassien. Volume de 274 pages. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

6. *Persky Serge. Les maîtres du Roman russe contemporain* (Tolstoï, Tchékof, Gorki, Kouprine, etc.). Avec 8 portraits. Ce livre intéressera tous ceux qui tiendront à faire connaissance avec le roman russe et son évolution. Précédé d'une note sur la littérature russe. Beau volume broché de 350 pag. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

7. *Cornut Samuel. La Chanson de Madeline* : Avec 2 compositions de Poeztsch. Petit in-16 elzévirien. Valeur, fr. 3,50,

Fr. 1,—

8. *Cérésole Alfred. Voix et souvenirs* : Fêtes et quatrains. — Rodoillet et le bourreau de Berne. — Ganganet. — La miche de Noël. Valeur, 3 fr. 50,

Fr. 1,—

9. *Seippel Paul. La Suisse au XIX^e siècle*. Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 grav. Valeur fr. 25,—,

Fr. 10,—

10. *Huguenin Paul. Aux îles enchantées*. Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

11. *Charles Ritter, ses amis et ses maîtres*. Choix de lettres (de 1859 à 1901), de Sainte-Beuve, Renan, Taine, Cherbulliez, Paul Bourget, Strauss, Georges Eliot, William James. Broché. 304 pages. Valeur fr. 3,50,

Fr. 1,—

12. *Au Foyer romand*. Années 1888 à 1912 (sauf 1906 et 1907 épuisés). Etrences littéraires. Nouvelles, poésies, critique. La fleur de la pensée romande. Valeur fr. 3,50 le volume de 300 pages,

Fr. 1,—

Par 10 volumes (de la même année ou totalisés sur plusieurs années),

Fr. 0,75

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement franco, à partir de 3 fr.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

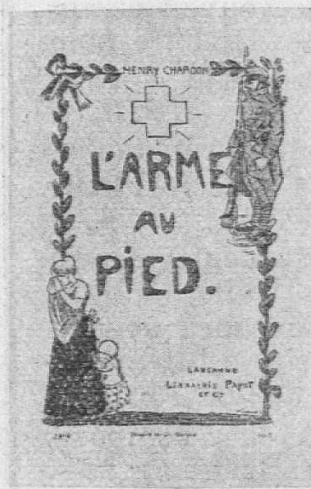
LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Pour les étrennes.

LES BANNIÈRES FLAMMÉES, (Poèmes 1904-1915) par *Gonzague de Reynold*. Un volume in-12 Fr. 3.50

I. *Montes*. — II. *Patria*. — III. *Ausonia*. — IV. *Hercynia*. — V. *Cordis intima*. — VI. *Bellum*.

Les « Bannières flammées » que chante M. de Reynold en d'éclatantes strophes, ce sont celles que promènèrent sur tant de champs de bataille, les vieux Suisses nos ancêtres, « frémissantes bannières au poing tendu des bannerets nu-tête, courbés sur leurs chevaux de guerre et de labour, victorieuses bannières aux draps usés de gloire et durcis par le sang; elles pendent aujourd'hui aux poutres de nos arsenaux, déchirées, meurtries, tel un feuillage héroïque! Le poète nous rappelle quelle histoire rayonne à leurs plis, quel vent d'épopée les fit claquer au vent. Les « Bannières flammées » seront notre poème épique national.



L'ARME AU PIED. Récits militaires par *Henry Chardon*. Préface de M. Maurice Millioud. Illustrations de Ch. Clément. Un volume in-16, avec couverture illustrée Fr. 3.50

La mobilisation de nos troupes, dans les circonstances actuelles, n'offrait pas à beaucoup près, une matière aussi dramatique, aussi colorée que les combats où s'illustrent les « poilus »! Pourtant pour les soldats suisses aussi cette épreuve solennelle aura été riche d'enseignement patriotique et il est bon que nos écrivains s'appliquent à fixer pour nous et nos descendants la physionomie morale de notre armée dans cette attente longue, harassante mais indispensable devant l'inconnu terrible qui peut surgir!

Dans son *Arme au pied*, M. Henry Chardon a campé des types de chez nous qu'il ne s'attarde pas à décrire longuement. Il les voit sur pied, les pousse devant nous et ce sont eux qui d'eux-mêmes vont et viennent, parlent et agissent. Il a le don de l'action et de la vision concrète. Ces mobilisés sont de braves gens, honnêtes, durs à la peine, pleins de bonne volonté, très sensibles aux bons traitements, pleins d'humour aussi, assez raisonnés et discuteurs, capables d'un grand dévouement, pourvu qu'ils voient l'utilité de leur

tâche, conscients du sacrifice qu'ils font au pays, et de leur dignité de citoyens, de pères de famille.

« Ce livre est d'une vivante sincérité. Il respire à toutes les pages un patriotisme rustique d'une forte et pénétrante saveur. Je lui souhaite le franc succès qu'il mérite. »

MAURICE MILLILOUD.

L'HOMME DANS LE RANG, par *Robert de Traz*. Un vol in-16 . fr. 3.50

Ce livre devrait être le bréviaire du soldat et de l'officier suisses. — Esprit très cultivé tourné vers l'action, avec un goût très vif pour les idées-forces, un sens très profond du réel et du possible, M. Robert de Traz apparaît comme l'un des écrivains les plus limpides et les plus solides de la jeune génération. . . . A lire ce livre-là, bien des officiers réfléchiraient aux dangers de la raideur et de l'uniformité, et beaucoup de soldats saisiraient mieux, dans son émouvante profondeur, la noblesse et le prix moral de la discipline acceptée. Livre de mâle franchise et de sève robuste, qu'il faut lire à vingt ans, ou plutôt : depuis les vingt ans. (*Suisse Libérale*).

D'un style ferme, sobre, personnel, ce livre raconte l'âme du soldat de vingt ans, qui, arraché à ses études, à sa mollesse de bourgeois, à son égoïsme idéaliste d'intellectuel, à son scepticisme édulcoré de rêves, souffre d'abord, geint, se rebelle, puis comprend jusqu'à en vivre, la force de ces trois mots : le devoir, la solidarité, l'enthousiasme. . . . Pour moi, je ne connais aucun livre qui ait mieux détaillé les phases de la vie morale pendant trois mois de caserne. HENRI MORO

LA GUERRE DANS LE HAUT-PAYS. Roman par *C.-F. Ramuz*. Un volume in-16 fr. 3.50

La guerre que nous raconte M. C.-F. Ramuz n'est pas celle d'aujourd'hui! Malgré son titre, ce nouveau roman — presque un roman historique — nous permet d'échapper à l'obsession universelle; l'auteur est resté fidèle à son sujet de prédilection : la vie des braves gens dans un petit village montagnard. Il peint avec son talent coutumier la lutte, d'abord sourde et cachée, puis franchement ouverte entre « ceux des vieilles idées et coutumes » et ceux des principes de la Révolution. Nous sommes en 1798, dans ce Haut-Pays vaudois, dans cette vallée des Ormonts où pour affirmer leur attachement à Berne, les montagnards faisaient peindre sur la façade de leurs chalets, l'ours symbolique. Les gens du Bas sont gagnés à la Révolution. Il y a finalement bataille sur les cols, sur les ponts, sur les monts. Malgré leur grand courage, les gens du Haut sont vaincus. A cet événement, emprunté à l'histoire, l'auteur rattache une douloureuse et tragique idylle traversée par un drame poignant entre un père et son fils incarnant l'un contre l'autre l'esprit ancien et l'esprit nouveau. Par les moyens très simples dont il a le secret, par une vérité d'accent inimitable, l'auteur atteint une fois de plus à une véritable grandeur artistique et à une émotion profonde,